

**Vers un Québec apprenant :  
Pour une politique d'apprentissage  
tout au long de la vie qui intègre  
la formation universitaire**

---

Mémoire de l'Université du Québec déposé  
au ministère de l'Enseignement et  
au ministère de l'Enseignement supérieur

---

# Recommandations

---

## Recommandation 1

Que le Québec se dote d'une politique d'apprentissage tout au long de la vie et d'un plan d'action adéquatement financé pour en assurer la mise en œuvre.

## Recommandation 2

Que ce plan d'action soutienne le développement des connaissances et des compétences des personnes tout au long de leur vie, dans une perspective de développement professionnel et de développement socioéconomique, mais également d'épanouissement personnel, de développement durable et socioculturel, contribuant ainsi au maintien d'une population active, en santé et engagée pour sa société.

## Recommandation 3

Que le soutien individuel des personnes apprenantes soit un des piliers de la politique d'apprentissage tout au long de la vie au Québec, notamment à travers des mesures financières incitatives pour des segments populationnels et des besoins ignorés dans le dispositif actuel, comme :

- les personnes inscrites à temps partiel;
- les personnes qui entreprennent et terminent une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
- l'accès à Internet haute vitesse;
- l'achat de matériel informatique;
- le déplacement des personnes travaillant loin des lieux où s'offrent des formations de perfectionnement et de courte durée.

## Recommandation 4

Que les universités québécoises soient pleinement reconnues pour leur rôle et leur expertise en matière de requalification, de rehaussement des connaissances et des compétences, et de reconnaissance des acquis et des compétences de haut niveau.

## Recommandation 5

Qu'à cette fin, le gouvernement du Québec veille à ce que le milieu universitaire, au même titre que les deux autres ordres d'enseignement, soit représenté à toutes les instances gouvernementales où il est question de formation continue et d'apprentissage tout au long de la vie.

## **Recommandation 6**

Conformément à ce qui précède, que les universités prennent part au développement d'un cadre national de qualification ou de toute autre initiative de même nature.

## **Recommandation 7**

Que le gouvernement du Québec renforce son soutien aux collaborations et aux occasions de maillage université-milieu pour tout ce qui a trait à la formation continue et à l'apprentissage tout au long de la vie.

## **Recommandation 8**

Plus spécifiquement que l'Université du Québec soit reconnue comme un acteur clé dans la formation de niveau universitaire en français, créditée et non créditée, dans l'ensemble du Québec, en soutenant sa capacité à poursuivre sa mission d'accessibilité dans un milieu très compétitif.

## **Recommandation 9**

Que le gouvernement bonifie le financement destiné à la mise en place et à l'amélioration continue des processus de reconnaissance des acquis et des compétences en milieu universitaire.

---

# Introduction

Après plus de 20 ans de mise en œuvre de la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, l'heure est venue d'en faire une mise à jour, non seulement en fonction du contexte démographique, social, économique, écologique, numérique et culturel actuel, mais également dans une optique prospective.

Depuis l'adoption de la politique en 2002, la population du Québec a augmenté de 20 %, passant de 7,4 millions à 8,9 millions d'habitants<sup>1</sup>. Elle est aussi plus diversifiée aujourd'hui qu'à l'époque : en 2021, 15 % de la population était immigrée contre 10 % en 2001<sup>2</sup>. Par ailleurs, après avoir longtemps fait planer sa menace sur les économies occidentales, le vieillissement de la population est aujourd'hui un fait social établi. Au Québec, comme ailleurs en Occident, gouvernements et organisations doivent composer avec cette réalité et tentent, tant bien que mal, de s'y adapter. Grâce notamment à des incitatifs fiscaux, les carrières durent aujourd'hui plus longtemps qu'au début des années 2000 et le nombre de personnes de plus de 65 ans en emploi augmente<sup>3</sup>. Ces changements appellent à une révision en profondeur de la Politique gouvernementale et, du même souffle, à l'adoption d'une approche renouvelée de l'éducation des adultes et de la formation continue. En ce sens, l'Université du Québec (UQ) souhaite que la prochaine politique procède d'une vision du Québec comme société apprenante et s'articule autour de l'apprentissage tout au long de la vie, incluant de ce fait l'enseignement universitaire.

Le présent mémoire étaye cette position en montrant l'importance de revoir la *Politique gouvernementale sur la formation continue et l'éducation des adultes* ainsi qu'en faisant ressortir les iniquités actuelles d'accès à la formation. En outre, nous soutenons qu'il est primordial de reconnaître pleinement et de soutenir adéquatement le rôle des universités dans l'apprentissage tout au long de la vie.

## 1. Un dispositif normatif axé sur la formation continue liée à l'emploi

### 1.1 La *Politique gouvernementale sur la formation continue et l'éducation des adultes*

Dès ses premières pages, la Politique de 2002 affichait une volonté de s'inscrire dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie. Il en allait, disaient ses auteurs, du positionnement stratégique du Québec<sup>4</sup>. Ainsi, la Politique visait-elle à mettre en place un dispositif normatif favorisant l'actualisation en continu du savoir, du savoir-faire et du savoir-être rendue plus que jamais nécessaire à l'habilitation citoyenne dans un monde de plus en plus complexe :

La formation considérée comme un processus qui dure toute la vie a pour objectifs de développer l'autonomie et le sens des responsabilités des individus et des communautés, de les habiliter à faire face aux transformations qui affectent l'économie, la culture et la société dans son ensemble, et de promouvoir la coexistence, la tolérance ainsi qu'une participation éclairée et créative des citoyennes et des citoyens à la vie de la collectivité, bref, de permettre aux individus et aux communautés de prendre leur sort et celui de la société en main pour pouvoir relever les défis de l'avenir<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec, [Le Québec chiffres en main, édition 2024](#), 2024. [Le Québec chiffres en main, édition 2002](#), Institut de la statistique du Québec, 2002.

<sup>2</sup> Ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration, « [Portraits statistiques de la population recensée en 2001](#) », 2004, p. 11 et Institut de la statistique du Québec « [Personnes immigrantes](#) ».

<sup>3</sup> Institut de la statistique du Québec, « [Population active](#) », 2024.

<sup>4</sup> Ministère de l'Éducation du Québec, « [Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue. Apprendre tout au long de la vie](#) », 2002, p. 1.

<sup>5</sup> *Idem*, p. 2.

Comme l'explique l'Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur, les conceptions de l'apprentissage tout au long de la vie peuvent être largement divisées en deux catégories : une vision plus humaniste et une vision plus économique<sup>6</sup>.

À la lecture de la Politique, on perçoit certes une volonté affichée de promouvoir une vision humaniste de l'apprentissage tout au long de la vie, dans l'esprit des orientations de l'UNESCO. Toutefois, cette visée se trouve subordonnée à une perspective plus orientée vers les impératifs économiques. L'accent est mis de manière marquée sur la formation de base – littératie, numératie, francisation – et, lorsqu'il est question de compétences plus spécialisées, sur la formation continue liée à l'emploi, c'est-à-dire sur les activités de formation visant à adapter et actualiser les compétences aux exigences du marché du travail. Il en ressort une orientation qui tend à privilégier l'adéquation formation-emploi, parfois au détriment de la conception plus large de l'apprentissage sur laquelle la Politique dit s'appuyer.

Ainsi, un quart de siècle plus tard, on doit reconnaître avec les auteurs de la Politique, que celle-ci et le plan d'action afférent ont bel et bien marqué « des pas importants dans le développement d'une culture de la **formation continue** au Québec<sup>7</sup> ». En revanche, on peut aussi objecter que le délai dans l'actualisation de la Politique a sans doute retardé le développement d'une culture d'**apprentissage tout au long de la vie**.

En tant que projet de société, l'apprentissage tout au long de la vie nous appelle à dépasser les seuls besoins économiques pour viser l'épanouissement personnel des individus dans un monde complexe, la vitalité démocratique, le renforcement de la cohésion sociale et l'enrichissement culturel collectif. Si la politique de 2002 affirmait bel et bien reposer sur ces principes, ils se sont dilués dans une vision économique de l'apprentissage tout au long de la vie. La prochaine politique devra parvenir à les concrétiser dans des mesures structurantes.

## 1.2 La formation continue liée à l'emploi : un dispositif inéquitable

En matière d'éducation des adultes, au Québec, l'accent placé sur la formation de base et sur la formation continue liée à l'emploi a engendré une inégalité structurelle d'accès à la formation. Comme le rappelait déjà le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) en 2006, en privilégiant les formations à visées professionnelles, le dispositif normatif actuel perpétue un système à deux vitesses, où ce sont surtout ceux qui bénéficient déjà d'une position avantageuse sur le marché du travail qui peuvent accéder aux opportunités de perfectionnement<sup>8</sup>.

Même en prévoyant des obligations en termes de formation aux membres du personnel, les résultats sont sous-optimaux. Dans la structure actuelle de financement de la formation continue, axée principalement sur la responsabilité de l'employeur, on estime que seulement 32,3 % des travailleuses et travailleurs âgés de 25 à 60 ans ont participé à une formation liée à l'emploi au Québec au cours des 12 mois ayant pris fin en novembre 2022<sup>9</sup>. Au Canada, la participation à ces formations est inégalement répartie entre les secteurs d'activités, étant principalement concentrée dans les services publics et l'administration publique, au détriment d'autres secteurs où la formation est pourtant tout aussi essentielle. De même, au Québec, le profil des personnes qui participent aux formations révèle une concentration des opportunités de formation au sein des groupes déjà favorisés sur le marché du travail<sup>10</sup>.

<sup>6</sup> Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur, « [Formation continue en enseignement supérieur : des parcours de réussite étudiante](#) », 2024.

<sup>7</sup> *Idem*, p. VI.

<sup>8</sup> Conseil supérieur de l'éducation, « [En éducation des adultes, agir sur l'expression de la demande de formation, une question d'équité](#) », 2006, p. 57.

<sup>9</sup> Statistique Canada, « [Participation à la formation, 2022](#) », 13 juin 2023, p. 3.

<sup>10</sup> Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale/Commission des partenaires du marché du travail, [Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Rapport quinquennal 2018-2023](#), 2023, p. 9.

En se basant sur les données de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA), le CIRANO estime que la participation des travailleurs et des travailleuses à la formation formelle est en deçà du niveau canadien<sup>11</sup>.

Ainsi, chez les adultes, les inégalités d'accès à ce droit fondamental qu'est l'éducation, relevées par le CSE en 2006, sont toujours présentes près de 20 ans après la publication du rapport. Il incombe donc de mettre en place une politique actualisée et ambitieuse qui garantisse à chaque personne citoyenne des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie, tel que défini par l'UNESCO :

L'apprentissage tout au long de la vie repose sur l'intégration de l'apprentissage et de la vie, et englobe les activités d'apprentissage des personnes de tous âges (enfants, jeunes, adultes et personnes âgées, filles et garçons, femmes et hommes) dans toutes les sphères de la vie (famille, école, communauté, lieu de travail, etc.) et selon diverses modalités (formelles, non formelles et informelles) qui, ensemble, répondent à un large éventail de besoins et de demandes d'apprentissage. Les systèmes éducatifs qui promeuvent l'apprentissage tout au long de la vie adoptent une approche holistique et sectorielle qui fait intervenir tous les sous-secteurs et niveaux afin d'offrir des possibilités d'apprentissage à tous<sup>12</sup>.

Une telle politique devrait logiquement s'accompagner d'une réforme du mode de financement de la formation des adultes qui vise à donner à toutes les personnes qui le souhaitent la possibilité de continuer d'apprendre tout au long de leur existence.

**Avec cette finalité en tête, l'Université du Québec recommande :**

- 1. Que le Québec se dote d'une politique d'apprentissage tout au long de la vie et d'un plan d'action adéquatement financé pour en assurer la mise en œuvre.**
- 2. Que ce plan d'action soutienne le développement des connaissances et des compétences des personnes tout au long de leur vie, dans une perspective de développement professionnel et de développement socioéconomique, mais également d'épanouissement personnel, de développement durable et socioculturel, contribuant ainsi au maintien d'une population active, en santé et engagée pour sa société.**
- 3. Que le soutien individuel des personnes apprenantes soit un des piliers de la politique d'apprentissage tout au long de la vie au Québec, notamment à travers des mesures financières incitatives pour :**
  - les personnes inscrites à temps partiel;
  - les personnes qui entreprennent et terminent une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);
  - l'accès à Internet haute vitesse;
  - l'achat de matériel informatique;
  - le déplacement des personnes travaillant loin des lieux où s'offrent des formations de perfectionnement et de courte durée.

---

<sup>11</sup> Pour le CIRANO, la « formation formelle », non définie dans l'étude, « comprend la participation à des ateliers, à des séances de tutorat et à des colloques, la formation scolaire et toute formation se donnant hors des lieux de travail, ainsi que de la formation assistée par ordinateur, des cours à distance ou des formations en ligne. » *Ibid*, note 26.

<sup>12</sup> UNESCO Institute for Lifelong Learning Technical Note, « [Lifelong learning](#) », Février 2014, p. 2. Traduction disponible dans UNESCO, « [Énoncé de position sur l'éducation après 2015](#) », 2014, p. 4.

## 2. L'université : un levier d'adaptabilité pour les individus

Dans un monde en perpétuelle transformation, la capacité d'adaptation est devenue une compétence essentielle. Face aux mutations économiques, technologiques, environnementales et sociales, il ne suffit plus de s'appuyer sur les connaissances acquises au cours du parcours scolaire et universitaire. L'UNESCO souligne ainsi l'urgence de promouvoir une approche éducative favorisant l'adaptabilité, la créativité et l'apprentissage en continu :

Les évolutions économiques, technologiques, environnementales et sociales récentes soulignent la nécessité de favoriser la capacité d'adaptation des populations, leur créativité et, surtout, un apprentissage qu'elles poursuivent leur vie durant. Les individus ne peuvent plus s'orienter dans la vie en se servant uniquement des compétences et des connaissances acquises dans l'enseignement primaire, secondaire, postsecondaire et supérieur<sup>13</sup>.

En tant que principal foyer de production des connaissances scientifiques, lieu de développement et de perfectionnement des compétences et partenaire privilégié des milieux de pratique, l'université constitue un terrain unique de développement des capacités adaptatives des individus. Au-delà des compétences spécifiques liées à une pratique professionnelle, à un contexte de vie ou à un enjeu social, elle offre aux individus la possibilité d'acquérir des compétences intellectuelles et une autonomie fondée sur la pensée critique et créative, indispensable pour évoluer dans la complexité d'un monde en constant bouleversement.

En ce sens, le projet [Transitions réussies vers les études supérieures](#), piloté par l'Université du Québec et complété en mars 2025, a établi une définition précise du niveau de compétence visé dans le cadre universitaire. Ce projet, qui a mobilisé un large éventail d'acteurs issus de divers niveaux d'enseignement, a mis en évidence le caractère distinctif des compétences développées à l'université.

**Tableau A. Progression du développement des compétences essentielles par profil de sortie**

Profils de sortie	Compétences		
Secondaire	La personne est apte à faire face à des situations courantes, comportant peu d'incertitudes.	Elle a besoin de guidage face à des situations modérément complexes.	Elle a été initiée à quelques contextes disciplinaires (concepts, démarches, etc.).
Collégial	La personne est apte à faire face à des situations modérément complexes.	Elle a besoin d'un accompagnement face à des situations complexes.	Elle a un rapport concret et appliqué à un ou à des contextes disciplinaires ou spécialisés.
Universitaire 1 <sup>er</sup> cycle	La personne est apte à faire face à des situations complexes de manière autonome.	Elle a un rapport approfondi et critique à un contexte disciplinaire ou spécialisé.	Elle mobilise les dimensions scientifiques des savoirs afin de traiter les situations.
Universitaire 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles	La personne est apte à faire face à des situations complexes de manière confiante et créative.	Elle a un rapport scientifique à un contexte disciplinaire ou spécialisé.	Elle contribue à la construction des savoirs dans son domaine scientifique spécialisé.

<sup>13</sup> Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, « [Faire de l'apprentissage tout au long de la vie une réalité : un manuel pratique](#) », 2022, p. 23.

Compétences personnelles et interpersonnelles, langagières, méthodologiques, intellectuelles, informationnelles et numériques – c’est à l’université, dans l’apprentissage des connaissances et méthodes disciplinaires, que fleurissent les aptitudes fondamentales qui ont germé tout au long du parcours scolaire. Souvent moins linéaire, le parcours des personnes engagées dans une démarche de formation continue liée à l’emploi ou d’apprentissage tout au long de la vie les appelle de plus en plus à passer et à repasser par l’université. Pour les uns, en quête d’actualisation, de perfectionnement ou de validation de connaissances et de compétences de haut niveau acquises par ailleurs, l’université est un lieu fiable, polyvalent et efficace d’enseignement, de sanction et de reconnaissance des acquis. Pour les autres, en processus de réorientation de carrière ou simplement assoiffés de nouveaux savoirs, l’université représente le foyer par excellence de connaissances disciplinaires de pointe, actualisées en continu par la recherche et certifiées par un établissement reconnu. Pourtant, les établissements universitaires occupent une place discrète dans la *Politique gouvernementale d’éducation des adultes et de formation continue* et, plus largement, dans le dispositif administratif et normatif relatif à la formation continue.

Depuis la mise en œuvre de la Politique, le système de formation continue s’est considérablement complexifié (illustration 1). Comme le soulignent le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), « [l]’écosystème de formation continue de la main-d’œuvre est complexe et l’offre de formation continue est fragmentée (parties prenantes, lieux, modes, outils), ce qui amène des défis liés à la qualité, à la cohérence et à la promotion de l’offre, ainsi que des défis de reconnaissance des acquis et des compétences<sup>14</sup> ». Pour la personne adulte qui s’y engage, il reste particulièrement ardu de s’y retrouver et de différencier les différents types de formation.

C’est d’ailleurs pour simplifier et baliser le développement de cet écosystème que le CSE recommande au gouvernement du Québec « de créer un organisme [...] qui aura pour mandat de développer et de mettre en œuvre un cadre national de qualification en concertation avec les actrices et les acteurs concernés, et de doter cet organisme des pouvoirs et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement<sup>15</sup>. Dans un même ordre d’idées, le [Plan 2023-2028 de la CPMT issu du rapport quinquennal sur la Loi favorisant la reconnaissance et le développement des compétences de la main-d’œuvre](#) prévoit l’élaboration d’un cadre national des compétences et d’un carnet de compétences.

---

<sup>14</sup> Ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale/Commission des partenaires du marché du travail, [Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d’œuvre. Rapport quinquennal 2018-2023](#), 2023, p. 38.

<sup>15</sup> Conseil supérieur de l’éducation, « [Un cadre national de qualification pour reconnaître, comparer et soutenir le développement des compétences au Québec. Avis](#) », 2024, p. 12.



du dispositif de conseil en éducation renforcent la capacité de mener une réflexion interordres et transversale sur l'éducation tout au long et au large de la vie.

Cela est d'autant plus nécessaire que, comme nous allons le voir, depuis leur fondation, les établissements universitaires, ceux du réseau de l'UQ en particulier, démontrent leur expertise et leur engagement en faveur d'une société québécoise apprenante. L'engagement de l'université québécoise pour l'apprentissage tout au long de la vie est unique au monde. Il importe aujourd'hui que le gouvernement du Québec prenne acte de cette réalité et officialise le rôle des universités en matière de formation continue liée à l'emploi et d'apprentissage tout au long de la vie. **C'est pourquoi l'Université du Québec recommande :**

- 4. Que les universités québécoises soient pleinement reconnues pour leur rôle et leur expertise en matière de requalification, de rehaussement des connaissances et des compétences, et de reconnaissance des acquis et des compétences de haut niveau.**
- 5. Qu'à cette fin, le gouvernement du Québec veille à ce que le milieu universitaire, au même titre que les autres ordres d'enseignement, soit représenté à toutes les instances gouvernementales où il est question de formation continue et d'apprentissage tout au long de la vie.**
- 6. Conformément à ce qui précède, que les universités prennent part au développement d'un cadre national de qualification ou de toute autre initiative de même nature.**

### **3. L'Université du Québec : partenaire d'une société québécoise apprenante**

On ne redira jamais assez ce que la réforme de l'éducation des années 1960 a fait pour la société québécoise; le rattrapage qui s'est opéré en matière de scolarisation depuis la création des cégeps et du réseau de l'Université du Québec est un legs majeur de la Révolution tranquille.

Dans les années 1950, l'institution universitaire était encore fortement élitiste. Inaccessible, l'université l'était tant du point de vue géographique que social et économique. Réservés aux personnes qui en avaient les moyens et à la minorité de la population québécoise ayant terminé son cours classique, les établissements étaient essentiellement concentrés dans les deux principaux centres urbains : Québec et Montréal. Qui plus est, l'enseignement prodigué par la moitié de ces établissements était en langue anglaise.

Entre 1961 et 1996, la proportion de la population québécoise âgée de 15 ans et plus détentrice d'un grade universitaire est passée de 2,9 % à 12,2 %<sup>18</sup>. En 1996, 15,3 % de la population âgée entre 25 et 64 ans était titulaire d'un grade universitaire<sup>19</sup>. En 2021, 25 ans plus tard, ce taux avait pratiquement doublé pour s'établir à 29,5 %<sup>20</sup>. Ainsi, au cours des quelque 65 dernières années, l'accès à l'enseignement supérieur s'est grandement élargi, et l'Université du Québec a été un des principaux vecteurs de cette démocratisation. La présence d'établissements du réseau partout au Québec a évité à des dizaines de milliers de Québécoises et Québécois d'avoir à se déraciner pour poursuivre des études universitaires. Grâce notamment à cette proximité, en Abitibi-Témiscamingue, par exemple, le

<sup>18</sup> Institut de la statistique du Québec, « [Portrait social du Québec, données et analyses, édition 2001](#) », 2001, p. 178.

<sup>19</sup> Institut de la statistique du Québec, « [Les titulaires d'un grade universitaire au Québec, ce qu'en disent les données du recensement de 2006](#) », 2009, p. 64.

<sup>20</sup> Institut de la statistique du Québec, « [Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2021, Fascicule 1 – Situation au Québec et comparaisons canadiennes](#) », 2024, p. 9.

pourcentage de la population détenant un diplôme universitaire est passé de 4 % à 20 % depuis la création de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), en 1983.

Bien que la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* ait reconnu indirectement le rôle joué par les cégeps et l'Université du Québec dans ces progrès, le secteur de l'enseignement supérieur n'occupe qu'une place marginale dans ce document<sup>21</sup>. Néanmoins, l'Université du Québec, qui a été créée pour répondre aux impératifs démographiques du Québec d'après-guerre et pour poursuivre l'essor de scolarisation amorcé par les réformes du système d'éducation pendant la Révolution tranquille, porte l'apprentissage tout au long de la vie et la formation continue au cœur de sa mission depuis ses origines. En 1968, au moment de présenter sa loi constitutive à l'Assemblée législative du Québec, le premier ministre Jean-Jacques Bertrand entrevoyait bien les effets de la mise en place de l'Université du Québec sur les besoins du Québec en formation continue. Ce qu'on nommait alors « l'éducation permanente » constituait déjà une composante essentielle de l'offre de formation universitaire, au même titre que la formation disciplinaire de base au premier cycle et l'initiation à la recherche aux cycles supérieurs. Or, comme l'explique le premier ministre de l'époque, l'éducation permanente allait forcément subir des transformations importantes sous l'effet de l'accroissement de la diplomation universitaire :

En ce qui concerne l'éducation permanente, nos groupes de travail font valoir qu'elle marquera de plus en plus les activités et l'organisation interne des universités. Contrairement à la situation qui prévaut actuellement, la clientèle de l'éducation permanente ne sera pas uniquement à la recherche d'un premier diplôme universitaire. L'on doit prévoir plutôt qu'une forte proportion d'entrées détiendra déjà un premier diplôme et viendra chercher à l'université, des programmes de remise à jour qui seront des cours intensifs sur un aspect particulier de leur discipline. L'université nouvelle doit donc se préparer à de nouvelles responsabilités en éducation permanente. Au fur et à mesure que le premier cycle universitaire aura effectivement accueilli la totalité de cette tranche de la population capable de réussir des études de ce niveau, la fonction éducation permanente de l'université s'adressera davantage à des diplômés de premier cycle venant suivre des cours spéciaux de recyclage ou de perfectionnement qui ne conduiront pas à une maîtrise ou à un doctorat, mais à ce qu'on pourrait appeler des certificats de renouvellement. Autrement dit, l'on abandonnera l'éducation des adultes de type récupération pour passer à l'éducation permanente de type perfectionnement<sup>22</sup>.

Ainsi, la formation continue s'inscrivait-elle dès l'origine au cœur des motivations gouvernementales derrière la création de l'Université du Québec. Il importait que « l'Université de l'an 2000<sup>23</sup> », comme le premier ministre désignait l'UQ, propose non seulement des programmes de grade, mais aussi des formations plus courtes et adaptées aux réalités des personnes étudiantes, afin que les travailleuses et travailleurs qualifiés aient la possibilité d'actualiser les connaissances acquises dans leur formation initiale. Le discours de M. Bertrand annonçait déjà la naissance des programmes courts et prévoyait, ce faisant, les effets mêmes de la politique publique qu'il mettait en place en instituant l'Université du Québec : en raison des besoins croissants de la société en main-d'œuvre qualifiée auxquels l'UQ répondrait, la population québécoise serait de plus en plus scolarisée et exigerait de réactualiser ou de parfaire sa formation de base tout au long de la vie.

Aujourd'hui encore, la mission d'accessibilité de l'UQ s'incarne non seulement à travers la proximité géographique, mais se traduit également par une accessibilité sociale qui témoigne de la fidélité du réseau aux intentions primordiales de ses fondateurs. À l'heure actuelle, l'Université du Québec est présente dans près de 40 municipalités et ses quelque 7 700 professeures, professeurs et personnes chargées de cours enseignent à près de 100 000 étudiantes et étudiants en formation créditée. Ceux-ci se distinguent par la diversité de leur profil et de leur parcours de vie. En effet, les personnes étudiantes de l'Université du Québec sont plus âgées et proportionnellement plus nombreuses à être

<sup>21</sup> Ministère de l'Éducation, « [Apprendre tout au long de la vie. Politique d'éducation des adultes et de formation continue](#) », 2002, p. 7.

<sup>22</sup> Jean-Jacques Bertrand, *Journal des débats de l'Assemblée législative du Québec*, 28<sup>e</sup> législature, 3<sup>e</sup> session, 9 décembre 1968, Vol. 7, n<sup>o</sup> 100, p. 4660.

<sup>23</sup> *Idem*, p. 4659.

les premières de leur famille à accéder à l'université. Plus de la moitié sont des universitaires de première génération. Elles travaillent aussi en plus forte proportion que les personnes étudiantes des autres établissements pendant leurs études (68 % contre 56 % ailleurs dans le système universitaire québécois). Ce sont 44 % d'entre elles qui suivent leurs cours surtout le soir, la fin de semaine ou en formation à distance; ce taux grimpe à 62 % pour les personnes qui étudient dans des programmes courts, certificats ou diplômes d'études supérieures spécialisées. Par ailleurs, 44 % poursuivent leurs études à temps partiel, soit 15 points de pourcentage de plus que les autres établissements universitaires<sup>24</sup>.

Nombre de ces personnes n'auraient pas accès à l'université sans des modalités de reconnaissance des acquis et compétences efficaces et ouvertes à la diversité de leur bagage. Ainsi, dans l'ensemble du réseau, 35 % des personnes étudiantes au baccalauréat se sont vu reconnaître au moins trois crédits à leur première année de cheminement. Ce taux grimpe à près de 50 % en ce qui concerne les étudiantes et étudiants à temps partiel. En moyenne, les personnes étudiant à temps partiel qui ont bénéficié d'une reconnaissance de leurs acquis se sont vu reconnaître 14 % des crédits totaux de leur programme de baccalauréat<sup>25</sup>. Toujours dans l'esprit d'accroître son accessibilité, l'Université du Québec a récemment entrepris des chantiers visant l'harmonisation des pratiques et la création d'outils d'aide à la décision par l'intelligence artificielle pour rendre plus efficaces et équitables les processus de reconnaissances des acquis. La flexibilité des parcours étudiants est tributaire de la capacité des établissements à faciliter le passage entre des programmes de courtes durées et des programmes diplômants. Dans le réseau de l'UQ, cette capacité se matérialise en outre par la structuration de programmes « gigognes » qui permettent de faire reconnaître plus aisément les acquis d'un programme court dans un programme plus long ainsi que par des ententes de passerelles DEC-BAC.

Par ailleurs, en formation non créditée, on estime que les établissements de l'UQ ont offert, en 2024-2025, plus de 1 000 formations publiques et formations disponibles pour des inscriptions individuelles dans des créneaux spécifiques. Celles-ci ont enregistré plus de 15 000 inscriptions. Les formations sur mesures et asynchrones, pour leur part, ont recensé plus de 47 000 inscriptions pour cette même année<sup>26</sup>.

La mission d'accessibilité de l'Université du Québec impose de déployer une offre de programmes adaptée aux besoins et aspirations des personnes étudiantes. C'est pourquoi, entre 2004 et 2024, le nombre de programmes courts actifs dans le réseau est passé de 395 à 655, une augmentation de 66 %<sup>27</sup>. Notre mission implique en outre un enseignement dispensé avec flexibilité dans une variété de formes : cours offerts le soir, les fins de semaine, à temps partiel, en ligne, en format hybride, en mode synchrone et asynchrone.

La notion d'accessibilité, intimement liée à celle d'apprentissage tout au long de la vie, ne se limite donc pas à la proximité des établissements universitaires. L'Université nouvelle que créait le gouvernement de l'Union nationale, en 1968, devait aussi intégrer les avancées technologiques dans ses modalités d'enseignement afin de permettre à tout un chacun de suivre des cours de niveau universitaire à distance, peu importe son emplacement, et à son rythme, en fonction de ses obligations personnelles, professionnelles et familiales. Cette intuition, moult fois confirmée par la recherche

---

<sup>24</sup> Université du Québec, « Pour une nouvelle impulsion de l'Université du Québec à la hauteur des aspirations du Québec », Mémoire présenté au ministère de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la révision de la *Politique québécoise de financement des universités*, 2023, p. 6.

<sup>25</sup> Direction de la recherche institutionnelle de l'Université du Québec, *Système des cohortes étudiantes, Réinscription après un an*, Fichiers de juillet 2024. Données au 7 mars 2025.

<sup>26</sup> Ces chiffres sont issus d'une première collecte de données du réseau de l'Université du Québec sur la formation continue non créditée. Comme les catégories de formation et les pratiques de comptabilisation peuvent varier d'un établissement à l'autre, ces données comprennent une certaine marge d'erreur.

<sup>27</sup> Certificats, programmes courts et microprogrammes de 1<sup>er</sup>, de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles, diplômes d'études supérieures spécialisées. Direction de la recherche institutionnelle, Base de données PRISME, VPER, Université du Québec, février 2025.

depuis<sup>28</sup>, se matérialise particulièrement dans la création, en 1974, de la Télé-université – l'Université TÉLUQ actuelle. Depuis plus de 50 ans maintenant, cet établissement d'enseignement universitaire à distance moule son offre de programmes et de cours sur les attentes, les contraintes et les besoins de personnes étudiantes au profil atypique et varié. À l'heure actuelle, 69 % de la population étudiante de l'Université TÉLUQ ont plus de 35 ans (avec une moyenne à 37 ans), 62 % sont des personnes étudiantes de première génération, 29 % sont admis sur une base expérientielle, 90 % étudient à temps partiel et une personne étudiante sur deux n'étudierait pas à l'université si l'Université TÉLUQ n'existait pas<sup>29</sup>. Ces chiffres donnent tout son sens à l'énoncé de mission de l'établissement, articulé autour du principe de l'apprentissage tout au long de la vie<sup>30</sup>.

Les établissements ont développé de multiples façons de favoriser l'intégration de personnes au parcours atypiques. À l'Université du Québec en Outaouais (UQO), par exemple, le programme « Voie d'accès » permet aux personnes diplômées du secondaire avec au moins deux ans d'expérience sur le marché du travail de se rendre admissibles aux programmes de premier cycle non contingenté en leur offrant un parcours d'initiation aux études universitaires adapté à leurs besoins.

Historiquement, l'École de technologie supérieure (ÉTS) accueille elle aussi une proportion plus élevée de personnes aux parcours atypiques. Les ingénieures et ingénieurs qu'elle forme ne sont pas uniquement fraîchement diplômés des collèges, mais en grande proportion des techniciennes et techniciens avec un vaste bagage professionnel qui souhaitent accéder à la profession d'ingénieur. Dès ses origines, cet établissement a adopté une posture de développement continu des compétences encore pleinement assumée de nos jours, notamment par son service de formation continue. Créé en 1986 pour compléter la formation initiale des ingénieures et ingénieurs, ce service accueille aujourd'hui un public composé à 50 % de personnes travaillant dans d'autres domaines que le génie. Annuellement, ses quelque 100 formatrices et formateurs donnent plus de 300 formations publiques et plus de 325 formations privées à plus de 7 000 personnes-cadres, professionnelles et techniciennes<sup>31</sup>.

De même, l'École nationale d'administration publique (ENAP) a pour vocation la formation et le perfectionnement de l'administration publique du Québec et d'ailleurs. Grâce à des formations courtes, taillées sur mesure pour les besoins du secteur public, et à des recherches-actions répondant aux questionnements de partenaires de l'appareil étatique québécois, l'ENAP représente le lieu de formation continue par excellence de l'Administration publique québécoise. Aussi est-il naturel, pour un tel établissement, d'inscrire dans ses priorités stratégiques l'objectif d'adapter son offre de formation afin de soutenir le développement de ces catégories d'emploi<sup>32</sup>.

Une visée similaire structure le développement de l'ensemble des établissements, du réseau. L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), par exemple, s'est fixé l'objectif de « répondre aux besoins diversifiés de la communauté universitaire et de la société en adaptant [ses] campus, [ses] enseignements, [et ses] modalités de formation »<sup>33</sup>. À l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), on vise à poursuivre « et intensifier les partenariats de formation aux plans régional, national et international<sup>34</sup> ». À l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), on encourage la création de « programmes de formation en adéquation avec les besoins des étudiant(e)s et des milieux » afin, notamment, de prendre en compte la réalité « de l'apprenant(e) à vie »<sup>35</sup>. C'est dans cet esprit que

---

<sup>28</sup> « Les outils d'apprentissage numériques et en ligne sont eux aussi essentiels pour le développement d'un apprentissage plus flexible (Unger et Zaussinger, 2018). En effet, l'enseignement en ligne est économiquement plus efficace et sa portée plus grande que l'enseignement traditionnel sur un campus, car il permet aux élèves de régions éloignées, chargés de famille ou qui travaillent à plein temps d'apprendre au moment et de la manière qui leur convient (Chawinga et Zozie, 2016). » Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie et Université de Shanghai, [Tendances internationales de l'apprentissage tout au long de la vie dans l'enseignement supérieur : rapport de recherches](#), UNESCO, 2023, p. 40.

<sup>29</sup> Université TÉLUQ, « [Profil des étudiants](#) ».

<sup>30</sup> Université TÉLUQ, « [Mission et plan stratégique](#) ».

<sup>31</sup> ÉTS, « [À propos d'ÉTS formation](#) ».

<sup>32</sup> ENAP, « [Planification stratégique](#) ».

<sup>33</sup> UQTR, « [Plan stratégique 2020-2025](#) ».

<sup>34</sup> UQAR, « [Plan d'orientation stratégique 2019-2024](#) ».

<sup>35</sup> UQAC, VREFR, « [Proposition de planification stratégique et plan d'actions](#) ».

depuis 1992, l'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD-UQAC), par exemple, offre de la formation continue à temps partiel et en entreprise aux personnes évoluant dans l'industrie de la création numérique. L'UQAT, pour sa part, a fait de la formation continue un objectif central de sa planification stratégique, « en faisant preuve d'audace dans le choix des thématiques et de l'offre de formation<sup>36</sup> ».

Répartis sur le territoire québécois, les établissements du réseau ont en commun une mission d'ancrage dans leur milieu qui mobilise autant leur capacité organisationnelle en formation initiale et en recherche que leurs forces en matière de formation continue et d'apprentissage tout au long de la vie. En effet, ils ont vocation de rehausser le taux de diplomation universitaire, de favoriser la rétention de la main-d'œuvre qualifiée dans les régions, de maintenir une population vieillissante active et de soutenir sa contribution à la société. En outre, ils accompagnent, voire initient eux-mêmes, des projets qui transforment significativement le tissu socioéconomique et les caractéristiques de la main-d'œuvre locale.

Comme on le voit, la formation continue constitue une priorité du réseau de l'UQ et l'apprentissage tout au long de la vie s'inscrit en quelque sorte dans son ADN. L'accessibilité étant au fondement de son existence, il est dans la nature de ses établissements de faciliter la reconnaissance des acquis scolaires et extrascolaires et de rendre son offre de programmes de même que ses modalités d'enseignement les plus flexibles possibles.

Certes, ce sont là des « outils importants pour élargir l'accès à l'enseignement supérieur, car ils accroissent les possibilités d'y entrer ou réintégrer à tous les âges et niveaux de formation, et en ouvrent donc les portes aux apprenants sans certificat de fin de scolarité normal ni autre qualification formelle<sup>37</sup> ». Cependant, comme l'expliquent les auteurs du rapport de l'UNESCO *Tendances internationales de l'apprentissage tout au long de la vie dans l'enseignement supérieur*, l'apprentissage tout au long de la vie exige encore plus qu'une offre de formation continue diversifiée et plus que des modalités de programmes accommodantes pour les personnes étudiantes aux profils atypiques. Il s'agit d'une culture organisationnelle qui engage l'université à assumer pleinement sa vocation éducationnelle :

[Les établissements d'enseignement supérieur] devront revoir plus en profondeur leurs approches traditionnelles de l'enseignement, de l'apprentissage et de la recherche s'ils veulent devenir des établissements d'apprentissage tout au long de la vie. En effet, toute démarche d'apprentissage tout au long de la vie dans l'enseignement supérieur exige de leur part qu'ils s'engagent pleinement en faveur de leur « troisième mission », ce qui passe par l'action communautaire, la collaboration avec les institutions publiques comme avec le secteur privé ainsi que, plus largement, l'exercice de leurs responsabilités sociales et un effort pour fournir des possibilités d'ATLV à tous les membres de la société<sup>38</sup>.

Tel est précisément l'objectif ambitieux que s'est récemment fixé l'Université du Québec à Montréal (UQAM) à travers le projet de revitalisation du Quartier latin de Montréal pour en faire un quartier apprenant : « Un quartier aménagé à l'échelle humaine **où l'on apprend en français tout au long de la vie** et où l'on favorise le maillage entre les connaissances scientifiques, la culture et les savoirs citoyens afin de répondre à des enjeux du Quartier latin et de la société québécoise<sup>39</sup>. » Pour transformer le quartier, l'UQAM s'associe à Bibliothèques et archives nationales du Québec ainsi qu'à une foule d'autres organisations des secteurs éducatif, culturel et communautaire dans son périmètre pour :

<sup>36</sup> UQAT, « [Plan de développement 2020-2025](#) ».

<sup>37</sup> Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie et Université de Shanghai, *Tendances internationales de l'apprentissage tout au long de la vie dans l'enseignement supérieur : rapport de recherche*, UNESCO, 2023, p. 40.

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> UQAM, « Relance du Quartier latin. Pour une approche centrée sur l'humain et sur le milieu », présentation à la Commission de l'enseignement et de la recherche de l'Université du Québec, 10 avril 2024. Nous soulignons.

- contribuer à renforcer l'identité du Quartier latin et ouvrir le campus sur son environnement;
- accroître l'offre d'activités à la communauté environnante;
- stimuler la recherche-action et le maillage des connaissances dans le quartier.

Ces trois objectifs partent du principe qu'un établissement universitaire a la « responsabilité de jouer un rôle clé et rassembleur dans le développement de son quartier en se portant garant, avec d'autres partenaires, des dimensions éducative, culturelle et sociale de ce développement<sup>40</sup>. » Par ce projet, l'UQAM assume son identité d'université urbaine et étend sa mission de service à la collectivité pour imprégner le tissu social du centre-ville de Montréal d'une culture d'apprentissage tout au long de la vie. Pour ce faire, le plan prévoit notamment d'instituer une Maison et un Observatoire du Quartier apprenant qui deviendront les pivots du projet et de la vie du Quartier latin.

En somme, si à travers ses établissements, le réseau de l'Université du Québec joue déjà un rôle de premier plan pour favoriser l'accès à la formation universitaire et à la formation continue tout au long de la vie, nous aspirons à en faire encore plus. **Pour cela, nous formulons les recommandations suivantes :**

7. **Que le gouvernement du Québec renforce son soutien aux collaborations et aux occasions de maillage université-milieu pour tout ce qui a trait à la formation continue et à l'apprentissage tout au long de la vie.**
8. **Plus spécifiquement que l'Université du Québec soit reconnue comme un acteur clé dans la formation de niveau universitaire en français, créditée et non créditée, dans l'ensemble du Québec, en soutenant sa capacité à poursuivre sa mission d'accessibilité dans un milieu très compétitif.**
9. **Que le gouvernement bonifie le financement destiné à la mise en place et à l'amélioration continue des processus de reconnaissance des acquis et des compétences en milieu universitaire.**



uquebec.ca



<sup>40</sup> Actualités UQAM, « [L'UQAM dévoile son plan d'action pour la relance du Quartier latin](#) », 11 avril 2025.